

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N° 2009/55

Objet : Mise en application de ma maquette budgétaire M 14

L'an deux mille neuf, le 17 décembre, à 17h30, le comité syndical du syndicat mixte d'Aménagement et de développement de Serre-Ponçon s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie de Savines le Lac, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Victor BERENGUEL, Président.

Séance du 17 décembre 2009

Date de convocation :
15 novembre 2009

NOMBRE DE MEMBRES :

Effectif statutaire : 21

En exercice : 21

Secrétaire de séance :
Valérie ROSSI

Auxiliaire Secrétaire de
séance :
M. Christophe PIANA

Etaient Présents : **Monsieur Victor BERENGUEL** (Président du SMADESEP), **Monsieur Jean Pierre GANDOIS** (Vice Président), **Madame Catherine SAUMONT** (Vice Présidente), **Monsieur Bernard ALLARD LATOUR** (Vice Président), **Monsieur Jean Claude FERMIER** (conseiller syndical), **Monsieur Marc ZANETTO** (Rapporteur du budget), **Monsieur Daniel BOSQUET** (conseiller syndical suppléant de Valérie GRENARD), **Madame Christine MAXIMIN** (conseiller syndical suppléant de Jean BERNARD), **Monsieur Claude VINCENT** (Conseiller Syndical), **Monsieur Michel BAUDRY** (conseiller syndical suppléant de Chantal EYMEOD), **Madame Valérie ROSSI** (conseiller syndical).

Etaient représentés :

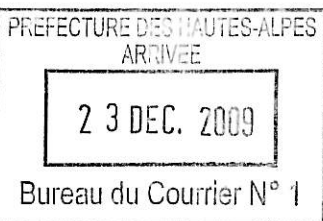
Madame Chantal EYMEOD par Monsieur Michel BAUDRY
Monsieur Jean BERNARD par Madame Christine MAXIMIN
Madame Valérie GRENARD par Monsieur Daniel BOSQUET

Etaient invités :

Monsieur Michel LANFRANCHI (Président de la Communauté de communes de la Vallée de l'Ubaye), Monsieur Jean Louis MICHEL (Président de la communauté de communes Ubaye Serre-Ponçon), Monsieur René BOREL (Directeur du CDT), Monsieur Christian GROSSAN (Directeur Développement économique CG 05), Monsieur Alain ZURBACH (EDF), Monsieur Marc DIDIER (CDV 05), Monsieur Daniel JACQUEMOUD (CDV 05), Madame Laurence CRISCUOLO (Communauté de communes de l'Embrunais), Madame Audrey GUILLAUME (Communauté de communes du Savinois Serre-Ponçon), Madame Laure VINCENT (Pays SUD)

Etaient excusés :

Monsieur Jean Michel ARNAUD, Madame Monique ESTACHY, Monsieur G2rard FROMM, Monsieur Jean Claude CATALA, Monsieur Roger DIDIER, Monsieur Joël GIRAUD, Madame Henriette MARTINEZ



Exposé des motifs :

Le Président rappelle que les Syndicats Mixtes ouverts avaient pour maquette budgétaire l'instruction M1-5-7 depuis la circulaire interministérielle du 31 décembre 2007.

En vertu de l'ordonnance du 18 novembre 2009 et dans le cadre de l'amélioration des règles budgétaires et comptable, il est proposé aux syndicats mixtes ouverts d'appliquer la maquette budgétaire M 14 (ou communale) ou pour les syndicats qui comptent en leur sein un département ou une région la maquette M52 ou M71.

Après discussion avec le trésorier d'Embrun Savines le lac, il semble que la maquette la plus opérationnelle demeure la maquette budgétaire M14.

Par suite, il est proposé la délibération suivante.

VU :

- L'arrêté préfectoral n°2003-276-1 portant modification des statuts du SMADESEP ;
- L'ordonnance NOR : IOCB0918770R du 18 novembre 2009 ;

CONSIDERANT :

- Le courrier adressé au S.M.A.D.E.S.E.P. par Monsieur le Préfet des Hautes Alpes en date du 1^{er} décembre 2009 ;
- La nécessaire mise en application de manière cohérente des instructions budgétaires ;
- L'avis du trésorier d'Embrun Savines le Lac, du rapport du Budget et des agents du S.M.A.D.E.S.E.P. en charge de la comptabilité ;

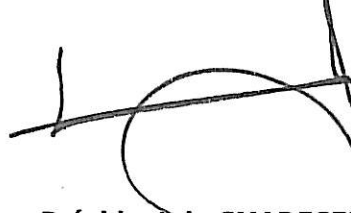
Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, réuni le 17 décembre 2009 :

- **DECIDE**, que dès l'élaboration du Budget 2010, l'instruction M14 soit appliquée ;
- **DEMANDE** au Président de mettre en place les moyens nécessaire à cette modification.

Ainsi fait, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

M. Victor BERENGUEL



Président du SMADESEP

